

**VILLAGE DE SAINT-LOUIS-DE-KENT
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion régulière du Conseil Municipal du village de Saint-Louis-de-Kent, tenue le mardi 18 octobre 2016 à l'édifice municipal, à 19h00.

Membres du conseil présents :

Maire :	Danielle Dugas
Conseiller (ère) s:	Howard Vautour Roland Gallant Oswald Mazerolle
Maire adjointe :	Christine Johnson

Employés présents :

Directrice générale :	Marie-Paul Robichaud
Adjointe administrative :	Sheila Arsenault

16-94 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CHRISTINE JOHNSON propose, appuyé par **HOWARD VAUTOUR**, que l'ordre du jour soit accepté tel que circulé.

Adoptée

PLAN RURAL ET ZONAGE

**Village de Saint-Louis-de-Kent
Arrêté 2016-01**

Arrêté modifiant l'arrêté 14-2, l'arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Louis-de-Kent.

Madame le maire procède à la troisième lecture par titre de l'Arrêté 2016-01, Arrêté modifiant l'arrêté 14-2, l'arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Louis-de-Kent.

EXPOSÉS DES MEMBRES

Oswald Mazerolle, Christine Johnson, Roland Gallant et Howard Vautour mentionnent qu'ils ont assisté à la réunion de travail du 4 octobre et aussi au 27^e Congrès annuel de l'AFMNB des 14, 15 et 16 octobre à Edmundston.

Danielle Dugas mentionne qu'elle a participé à une réunion du comité pour le plan maître en loisir et de la réunion de travail de la CSR le 4 octobre. Elle a aussi participé au 27^e Congrès annuel de l'AFMNB des 14, 15 et 16 octobre à Edmundston.

RAPPORT CHEF POMPIER

Le chef Esmond Comeau mentionne que les pompiers ont reçu 4 appels de feu pour le mois de septembre, 1 dans le village et 3 hors limite. Ils ont pris une photo pour la semaine des incendies et le 18 septembre, il a été à une réunion de l'association Sud-Est à Riverview.

RAPPORT FINANCIER

Le conseil fait la vérification du rapport financier du mois de septembre.

CENTRE AQUAKENT - TARIFICATION

Marie-Paul présente l'annexe A qui contient les changements proposés à la tarification du Centre AquaKent.

CSRK - LOISIR

La Commission de services régionaux de Kent propose que la municipalité de Saint-Louis-de-Kent investisse dans l'implantation du plan maître en loisir. La partie de la municipalité de Saint-Louis-de-Kent sera de 740.00\$

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande pourquoi les citoyens et citoyennes n'ont pas été informés du projet de la tour d'eau et ce même citoyen demande pourquoi la rue principale n'a pas été asphaltée.

Une citoyenne demande si la tour d'eau va améliorer la qualité de l'eau.

MOTIONS & RÉOLUTIONS

16-95 PROCÈS-VERBAL

HOWARD VAUTOUR propose, appuyé par **ROLAND GALLANT**, que le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 20 septembre 2016 soit accepté tel que circulé.

Adoptée

16-96 CHANGEMENT DU ZONAGE – 33 RUE ST-JOSEPH

Arrêté 2016-01, Arrêté modifiant l'arrêté 14-2, l'arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Louis-de-Kent :

OSWALD MAZEROLLE propose, appuyé par **CHRISTINE JOHNSON**, d'accepter la troisième lecture tel que lu par titre de l'arrêté modifiant l'arrêté 14-2, l'arrêté adoptant le plan rural du village de Saint-Louis-de-Kent.

Adoptée

16-97 CENTRE AQUAKENT – TARIFICATION

CHRISTINE JOHNSON propose, appuyé par **HOWARD VAUTOUR**, que l'augmentation de la tarification au centre AquaKent soit acceptée tel que proposé dans l'annexe A.

Adoptée

16-98

CSR KENT - LOISIR

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la CSR de Kent souhaite aller de l'avant avec la mise en œuvre du plan maître en loisirs en ayant recommandé la somme de 25,000\$ au budget de la CSR de Kent pour 2017.

ATTENDU QUE le ministère du Tourisme, patrimoine et culture démontre toujours l'intérêt de financer à 75% les coûts de salaires d'une personne qui s'assurera de la mise en œuvre du plan maître en loisirs.

ATTENDU QUE la répartition des coûts pour la partie que la CSR doit couvrir est basée à 50% sur l'assiette fiscale de la communauté et 50% sur la population de la communauté.

ATTENDU QUE l'adoption du plan maître en loisirs est prévue pour l'hiver 2017.

ATTENDU QUE le plan maître en loisirs sera un outil indispensable au développement et le maintien des infrastructures et programmes de loisirs, sports et culture dans la région de Kent

Il est donc résolu que la municipalité de Saint-Louis-de-Kent contribue la somme de 740,00\$ ce qui représente sa partie de la contribution pour la mise en œuvre du plan maître en loisirs et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au CA de la CSR de Kent pour confirmer la participation de la municipalité au projet de mise en œuvre du plan maître.

Proposé par : **ROLAND GALLANT**

Appuyé de : **OSWALD MAZEROLLE**

16-99

CLÔTURE DE LA SÉANCE

HOWARD VAUTOUR, propose appuyé par **OSWALD MAZEROLLE**, de clôturer la séance à 7h50.

Adoptée

17 janvier 2017
DATE


DANIELLE DUGAS
Maire


MARIE-PAUL ROBICHAUD
Directrice Générale